

RAPPEL :

Arrêt de commercialisation et modification des conditions de maintenance et support des solutions Sage Commerce de Détail i7, Financier i7, et Immobilisations i7

La Garenne-Colombes, le 20 septembre 2021

Chère cliente, Cher client,

Nous souhaitons vous assurer de la parfaite évolution fonctionnelle et technologique des solutions Sage. Les récentes modifications réglementaires nous conduisent à réaliser de nombreux développements et mises à jour sur nos solutions et nous ont amenés à redimensionner nos équipes de développement et d'assistance.

Votre solution de gestion actuelle ne bénéficiera plus des améliorations fonctionnelles et technologiques nécessaires pour assurer sa mise en conformité dues aux nouvelles exigences métier. Vous ne serez plus en conformité légale dès les prochaines échéances réglementaires.

Dans ce contexte, nous vous informons par la présente de :

- **l'arrêt de commercialisation des solutions Sage Commerce de Détail i7, Financier i7, et Immobilisations i7 depuis le 28/02/2021.** Depuis cette date, vous ne pouvez plus faire évoluer la configuration de votre solution. Si vous souhaitez ajouter un utilisateur ou une option fonctionnelle par exemple, il faudra envisager une migration vers l'offre produit que nous vous proposons ;
- **la modification des conditions de maintenance et support des solutions Sage Commerce de Détail i7, Financier i7, et Immobilisations i7 qui sera effective au 30/09/2021.** A partir de cette date, ces solutions ne feront plus l'objet d'aucune mise à jour (et notamment plus aucune mise à jour légale) ou correction d'anomalie. En outre, les services et canaux d'assistance de type téléphonie, chat, call back, web assistance, etc... ne seront plus disponibles.

En conséquence, à défaut de dénonciation ou résiliation de votre contrat ou migration vers une nouvelle solution logicielle avant le 30/09/2021, vous pourrez continuer d'utiliser votre version actuelle et d'accéder à nos contenus digitaux historiques (Base de Connaissances, Centre d'Aide en Ligne...) grâce à la formule d'assistance « extended support » dans le cadre de votre contrat actuel, dont les conditions de dénonciation et de résiliation demeurent inchangées.

Toutefois, les compatibilités avec Microsoft risquant de bloquer l'utilisation des produits au fur et à mesure des mois, nous vous invitons à migrer dès maintenant vers les nouvelles offres produits qui répondent à vos besoins.

Nous vous proposons ainsi soit :

- D'opter pour l'expertise d'une solution de caisse d'un de nos partenaires en les contactant directement :
 - La société Alliance Bureautique à l'adresse email : commercial@alliancebureautique.fr ou par tel : 09 52 92 55 55
 - La société Gexell <https://logiciel-de-caisse-artifact.fr/> à l'adresse email: m.pradel@gexell.com ou par tel: 02 98 33 61 04
 - La société Clictill www.clictill.com à l'adresse email : contact@clictill.com ou par tel : 04 37 64 22 90
- De migrer votre solution vers Sage 50 ou Sage 100 conformes aux évolutions légales, pourront vous assurer des gains complémentaires de performance, des accès distants sécurisés, des partages de documents et d'informations, une connectivité pour vos usages en mobilité avec vos applications métiers, etc...

Anticipez dès à présent cette échéance, nous vous accompagnons dans votre évolution pour étudier avec vous la solution la plus adaptée à vos besoins, contactez votre conseiller Sage au **01 55 26 33 33**.

Nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer, chère cliente, cher client, l'expression de notre sincère considération.



Sabine Ducrot Ciss
Directrice Marketing Produits